

Formulaire de candidature à l'Académie virtuelle

Académie virtuelle de Montgomery
MONTGOMERY COUNTY PUBLIC SCHOOLS
Rockville, Maryland 20850

CONSIGNES : veuillez remplir un formulaire pour chaque élève postulant à l'Académie virtuelle. Les élèves doivent remplir les conditions d'admissibilité pour s'inscrire au programme.

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

- Pour l'année scolaire 2021-2022, le programme existera pour les élèves du kindergarten au 12^{ème} grade (K-12) sujets à des circonstances atténuantes d'admissibilité. Une documentation vérifiable de façon indépendante doit accompagner toutes les demandes d'inscription. A défaut de cette documentation, la preuve de ces circonstances atténuantes peut être obtenue en consultant le personnel de l'école.
- Il s'agit d'un programme d'enseignement en ligne complet, cinq jours par semaine.
- Les élèves devront participer au programme via un ordinateur et Internet de manière synchrone et asynchrone cinq (5) jours par semaine pour participer pleinement à l'Académie virtuelle et doivent se conformer à la politique d'utilisation acceptable de MCPS, [IGT-RA](#).
- Les élèves âgés de moins de 12 ans doivent être supervisés par un adulte pendant les heures de classe pour pouvoir participer au programme.
- L'inscription à l'Académie virtuelle comporte un engagement d'une année complète pour l'année scolaire 2021-2022. Cependant, les élèves peuvent demander à être transférés à leur école d'affectation pendant les périodes de transfert dédiées. Les transferts sont conditionnés par l'espace, le personnel et la disponibilité du programme.
 - École élémentaire/Collège (grade K-8) : les périodes de transfert ont lieu à l'issue de chaque période de notation.
 - Lycée (9^{ème} au 12^{ème} grade) : les périodes de transfert ont lieu à l'issue de chaque semestre.
- Les élèves devront présenter une nouvelle demande d'inscription au programme chaque année.
- La technologie sera mise à la disposition des étudiants selon leurs besoins.

ELIGIBILITE AU PROGRAMME

- Un élève peut postuler pour l'Académie virtuelle dès lors que/qu' :
 - L'élève ou la famille de l'élève est sujet à des circonstances atténuantes liées à la santé, susceptibles d'être atténuées par une expérience d'apprentissage virtuel. La préférence pour l'apprentissage virtuel n'est pas considérée comme une circonstance atténuante.
 - Les parents/tuteurs/élèves éligibles souhaitant s'inscrire à l'Académie virtuelle doivent fournir des documents justifiant des circonstances atténuantes liées à la santé nécessitant la participation à l'apprentissage virtuel au lieu d'un apprentissage en personne.
 - La documentation des circonstances atténuantes se traduit notamment par un justificatif de traitement en cours, émis par un prestataire de soins de santé, de problèmes en lien avec la santé d'un élève, ou d'un membre de la famille immédiate de l'élève, susceptibles d'être affectés significativement par une exposition éventuelle au COVID-19, et qui pourraient être atténués par la participation de cet élève à l'apprentissage virtuel. A défaut de cette documentation, la preuve de ces circonstances atténuantes peut être obtenue en consultant le personnel de l'école.
 - Lycée uniquement - un emploi du temps modifié est nécessaire pour répondre à un besoin en enseignement, y compris, mais sans s'y limiter, la récupération de crédits, un stage ou une expérience de travail, un emploi du temps flexible permettant de suivre le programme CTE ou l'inscription au Montgomery College, ou des cours additionnels à l'emploi du temps d'une journée complète.
- Les élèves sont tenus de maintenir une résidence de bonne foi dans le comté de Montgomery, MD.
- Les élèves doivent être activement inscrits dans une école de MCPS pour être éligibles. Les élèves inscrits à l'enseignement à domicile ou dans une école privée/non publique doivent d'abord s'inscrire à l'école MCPS locale avant de postuler à l'Académie virtuelle (trouvez votre école locale ici -<https://gis.mcpsmd.org/SchoolAssignmentTool2/>).

INFORMATIONS SUR L'ÉLÈVE

Nom de l'élève : _____ Identifiant de l'élève : _____

Date de naissance de l'élève : ____ / ____ / ____ Grade de l'élève pour l'année 2021-2022 : _____

Ecole MCPS pour l'année 2021-2022 : _____

OPTIONS D'INSCRIPTION

Grades K-8

Les élèves du kindergarten au 8ème grade acceptés dans le programme seront inscrits à temps plein à l'Académie virtuelle.

Motif de la candidature :

Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux la ou les raisons pour lesquelles vous postulez à l'Académie virtuelle ? Cochez tous les choix correspondants.

- Motif de l'inscription à temps plein
 - Problèmes de santé de l'élève (santé mentale comprise)
 - Inquiétudes sur la santé de membre(s) la famille
 - Autre (expliquer) : _____

Lycée

- Temps complet OU temps partiel

Motif de la candidature :

Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux la ou les raisons pour lesquelles vous postulez à l'Académie virtuelle ? Cochez tous les choix correspondants.

- Motif de l'inscription à temps plein
 - Problèmes de santé de l'élève (santé mentale comprise)
 - Inquiétudes sur la santé de membre(s) la famille
 - Autre (expliquer) : _____

- Motif de l'inscription à temps partiel
 - Besoin d'emploi du temps modifié en raison de Montgomery College/CTE
 - Emploi du temps réduit approuvé
 - Cours supplémentaires au-delà de la journée d'école
 - Amélioration des notes au-delà de la journée d'école
 - Récupération de crédits
 - Autre (expliquer) : _____

AVERTISSEMENTS AU SUJET DU PROGRAMME

En m'inscrivant à l'Académie virtuelle, je comprends que :

- La disponibilité et les offres de programmes de l'Académie virtuelle dépendent du budget et de l'allocation en personnel.
- Les affectations de classe ne sont pas basées sur l'école d'affectation. Un élève peut se retrouver dans une classe différente de celle des élèves de son école d'origine et à différents niveaux de grade scolaire, selon l'emploi du temps et le personnel.
- Pour les élèves suivant un programme d'enseignement personnalisé (IEP) ou un plan 504, le processus de candidature comprendra une réunion IEP ou 504. L'objectif est d'examiner, de discuter et déterminer les soutiens, services et aménagements qui peuvent être mis à disposition en école virtuelle. Les aménagements et les services d'éducation spéciale fournis par un prestataire de services agréé ne seront pas fournis aux élèves résidant en dehors du comté de Montgomery, Maryland.
- Certains aspects du programme nécessiteront une participation en présentiel, notamment, l'administration d'évaluations en accord avec les exigences nationales et locales (règlement ILA-RA, évaluations comportant une exigence de sécurité et de rapport). Dans ces circonstances, les élèves sont responsables de leur propre transport.
- Le programme offrira un ensemble limité de cours de base offrant des voies vers l'obtention du diplôme.
- Les élèves actuellement inscrits dans un programme spécialisé/spécifique de MCPS seront désinscrits de ce programme et inscrits à l'Académie virtuelle. Les élèves seraient tenus de présenter une nouvelle demande au programme spécialisé/spécifique s'ils souhaitent se réinscrire à ce programme.
- Les demandes de transfert survenant avant la fin de l'engagement d'un an dépendront du personnel, de l'espace et de la disponibilité du programme dans l'école d'affectation et ne seront examinées que lors des périodes de transfert, qui correspondent à la période de notation et aux transitions de semestre.

CONSENTEMENT AU PROGRAMME

- Je consens à la participation du présent élève à l'Académie virtuelle.

SIGNATURES

Je certifie que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et que j'ai le pouvoir de donner ce consentement.

Nom du parent/tuteur légal/élève éligible (caractère d'imprimerie) : _____ Date : ___/___/___

Signature du parent/tuteur légal/élève éligible _____ Date : ___/___/___